

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 CDF SUPERCROSS



MOTO-CLUB: C0831 M.C. ST THIBERY N° D'ÉPREUVE FFM: 741
E-MAIL: motoclubsthivery@laposte.net DATE: 12 JUILLET 2025
TÉLÉPHONE: 06.09.88.70.74 LIEU: SAINT THIBERY (34)
ORGANISATEUR TECHNIQUE: 078853 CARRIER JOEL

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course ----- **Joël FAIVRE**
Arbitre SX ----- **Thibault GIACOMI**
Commissaire technique responsable - **Jean-Marc DUMORD**
Responsable du chronométrage ----- **Didier DEFEZ**

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

Catégorie(s) présente(s) lors de l'épreuve (cochez la(les) case(s) correspondante(s)) :

	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	SX1	SX2	SX JUNIOR	SX ESPOIRS 85 CC
ÂGE DES PILOTES	A PARTIR DE 15 ANS	DE 15 ANS À 29 ANS*	DE 13 ANS À 19 ANS*	DE 12 ANS À 15 ANS*
LICENCES ACCEPTÉES	NCO / LUE / INTER INTER JEUNE	NCO / LUE / INTER INTER JEUNE	NJ / NCO / LUE / INTER INTER JEUNE	PEX / CEX / INJ / NCO / LUE NJ3C / INTER JEUNE
CYLINDRÉES	CLASSES 2, 3 ET 4	CLASSE 2 ET 250 CC 2T	125 CC 2T	85 CC 2T

Choix de la cylindrée :

Chaque pilote inscrit à l'ensemble du Championnat de France Sx Tour pourra choisir de s'inscrire dans la catégorie de son choix Sx1 ou Sx2 et devra concourir dans cette catégorie pour la totalité du championnat sans changement possible en cours d'année.

* La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur.
Les pilotes ne devront pas dépasser la limite d'âge maximum dans l'année du championnat.

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... DOCTEUR RICHARD LENEUF 06.98.20-19-99

Nombre de secouristes 8

Nombre d'ambulance(s) 2

Hôpital le plus proche BEZIERS (34)

Temps de trajet (en min) 20 min

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site DOMAINE DE LA VIÈRE

Caractéristiques :

Longueur du circuit 630 M.

Adresse 34630 SAINT THIBÉRY

Largeur minimum de la piste 6 M

Largeur de la grille 20 M

Longueur de la ligne droite de départ 80 M

Nombre d'OCP* 15

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : 30

En manche : 25



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE:

VISA DE LA LIGUE

DATE: 23/04/25

VISA DE LA FFM

DATE: 02/06/2025

NUMÉRO: 25/0581

MOTO CLUB SAINT THIBÉRY
Domaine de la Vière
34630 Saint-Thibéry

Email : motoclubsaintthibery@laposte.net
06 09 88 70 74



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org